



Extrait du registre des délibérations Réunion du 28 novembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-huit novembre à 18 heures 30, se sont réunis, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration de la régie personnalisée Le Gueulard Plus en mairie de Nilvange, sur convocation du Président, Monsieur Moreno BRIZZI, adressée le 19 octobre 2017.

Etaient présents :

Elu communautaire : M. Moreno BRIZZI
Elue communautaire : Mme Lucie KOCEVAR
Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA
Personne qualifiée : M. Pascal MADELAINE
Personne qualifiée : M. Christian SCHOTT

Etait excusé :

Personne qualifiée : M. Christian SCHOTT

N° 2017-14

OBJET : DEMANDE DU LABEL « SCENE DE MUSIQUES ACTUELLES - SMAC » ET CONTRACTUALISATION D'UNE CONVENTION PLURIANNUELLE ET MULTIPARTITE D'OBJECTIFS

Suite à la concertation entre la DRAC, le Conseil Régional Grand Est, la Communauté d'agglomération du Val de Fensch et le Gueulard Plus, il a été décidé de soutenir la demande du label « Scène de Musiques Actuelles – SMAC » du Gueulard Plus et de mettre en place un Comité de suivi pour la concrétisation et le suivi d'une convention pluriannuelle et multipartite d'objectifs.

Il est demandé au Conseil d'Administration d'approuver la demande du label « Scène de Musiques Actuelles - SMAC » tel que le prévoit le décret n° 2017-432 du 28 mars 2017 relatif aux labels et conventionnements dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques, ainsi que celui du 5 mai 2017 fixant le cahier des missions et des charges relatif au label « Scène de Musiques Actuelles - SMAC ».

Il est demandé au Conseil d'Administration d'approuver la mise en place d'une convention pluriannuelle et multipartite d'objectifs entre la DRAC, le Conseil Régional Grand Est, la Communauté d'agglomération du Val de Fensch et le Gueulard Plus.

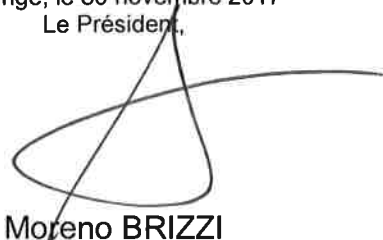
Il est demandé au Conseil d'Administration d'approuver la mise en place d'un Comité de suivi, pour la mise en place et le suivi de la convention pluriannuelle et multipartite d'objectifs.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE** la demande du label « Scène de Musiques Actuelles –SMAC » auprès de l'Etat
- APPROUVE** la mise en place d'une convention pluriannuelle et multipartite d'objectifs
- APPROUVE** la mise en place d'un Comité de suivi
- AUTORISE** le Président ou son représentant à notifier par écrit la présente délibération au Préfet de Région, au Président du Conseil Régional Grand Est et au Président de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch.
- AUTORISENT** le Président ou son représentant à assister au Comité de suivi pour la mise en place et le suivi de la convention pluriannuelle et multipartite d'objectifs

Membres élus : 5
En activité : 5
Membres présents : 4
Membres ayant donné procuration : 0
Membres absents excusés : 0
Membres absents : 1

Pour copie conforme au registre,
le compte rendu de cette délibération sera affiché
à l'hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard Plus)
Hayange, le 30 novembre 2017
Le Président,



Moreno BRIZZI